

Avis de publication des documents budgétaires

Le conseil municipal s'est réuni le 13 avril 2022, à l'occasion de cette réunion, il a voté :

- le compte de gestion 2021 du budget principal de la commune ;
- le compte administratif 2021 du budget principal de la commune ;
- le budget primitif 2021 du budget principal de la commune.

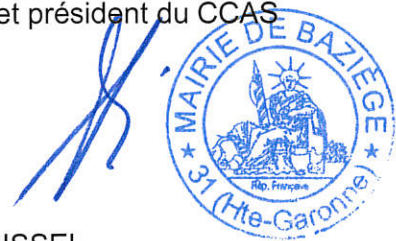
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est réuni le 22 mars 2022, à l'occasion de cette réunion, il a voté :

- le compte de gestion 2021 du budget principal du CCAS ;
- le compte administratif 2021 du budget principal du CCAS ;
- le budget primitif 2022 du budget principal du CCAS.

Conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales, l'ensemble de ces documents sont à la disposition des citoyens en mairie.

A Baziege le 19/04/2022.

Le maire et président du CCAS



Jean ROUSSEL